

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT - Secteur EEDD

Accompagner les résidences
autonomie vers la transition
écologique en Hauts-de-France



PROJETS 2026-2027

Contexte et enjeux

L'un des objectifs transversaux de l'Assurance Retraite au niveau national est de renforcer sa contribution à la transition écologique.


La Convention d'Objectifs et de Gestion 2023-2027 de l'Assurance Retraite stipule : « **renforcer la contribution de l'Assurance Retraite à la transition écologique** ». C'est dans ce cadre que la CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail) de la région Hauts-de-France souhaite proposer un programme d'accompagnement à la transition écologique au sein des résidences autonomie de son territoire.

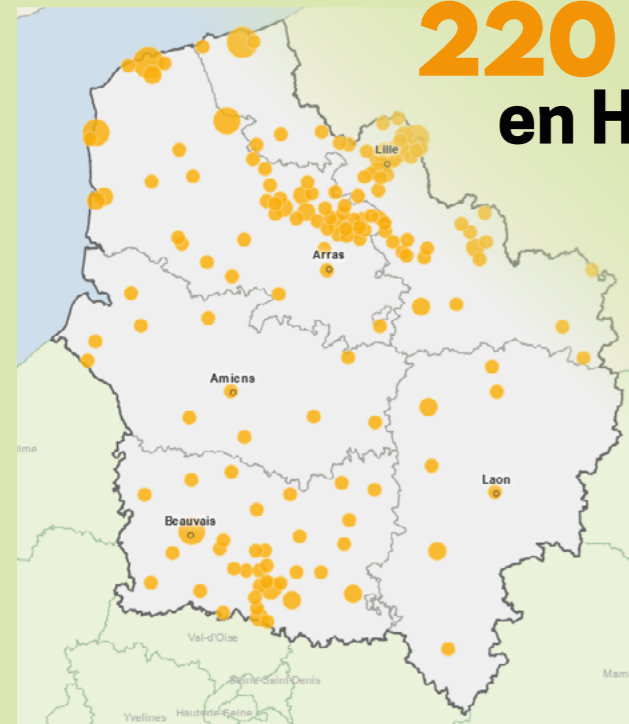


Passons au Vert

en résidence autonomie !

C'est quoi une Résidence Autonomie ?

 Ensemble pour l'autonomie en RA



220 résidences en Hauts-de-France

Vivre dans un logement adapté au vieillissement et rompre l'isolement.

Ce sont des logements pour les personnes âgées autonomes ou relativement autonomes. Elles permettent à ses résidents de **vivre en toute indépendance** dans un logement privatif (du F1 au F3) avec des espaces communs dédiés à la **vie collective et sociale** (salle d'animation, salle de restaurant).

Des services y sont proposés (restauration, ménage, blanchisserie, animations...) avec des activités à l'extérieur, et le coût du logement y est modéré.

Source : Sirs, Finess (traitement Atlasanté)
© Géofragilité © IGN 2022

● = 8



sociale
environnementale
économique
SANITAIRE

Les projets
« Passons au vert » :
plusieurs dimensions



La transition écologique est un **défi collectif** pour toute notre société et ne laisser personne de côté est primordial. On sait que le public senior représente une part croissante au sein de la population. Il est donc important de ne pas les exclure des transformations en cours et de garantir **une transition écologique inclusive**. Elle peut participer activement à l'amélioration de la qualité de vie des séniors (lien social, mobilité, activités...).

A travers ce projet, le GRAINE Hauts-de-France souhaite favoriser le lien social, la transmission intergénérationnelle et la valorisation des pratiques et savoir-faire de chacun. Les seniors peuvent jouer un rôle clé en partageant leurs connaissances et en participant activement à la transition.



Mobilisation du réseau GRAINE Hauts-de-France

Le GRAINE Hauts-de-France mobilise son réseau d'adhérents afin d'identifier les acteurs de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) intéressés par ce projet, et souhaitant travailler avec les résidents et leurs encadrants sur les thématiques suivantes :

- Biodiversité
- Alimentation
- Qualité de l'air
- Éco-consommation
- Jardinage
- Déchets
- Mobilité douce

20 projets pour 20 résidences autonomie

10 à 15* animations

À l'été 2026, 20 résidences autonomie vont être sélectionnées via un appel à candidature diffusé par la CARSAT. Ce sont les résidents et les professionnels encadrants qui vont sélectionner les thématiques qu'ils vont vouloir explorer.

*Si le projet nécessite plus d'interventions, il sera possible de les intégrer et les financer.

Modalités et financement

Le GRAINE Hauts-de-France a créé un partenariat avec la CARSAT afin de faciliter la mise en œuvre de projets auprès des résidences autonomie. **Le GRAINE est le seul interlocuteur de la CARSAT** : il assure la mise en réseau des acteurs, la coordination générale du projet, l'accompagnement et l'appui méthodologique.

Le GRAINE s'engage à mettre en œuvre l'ensemble des éléments nécessaires à la coordination et l'évaluation des projets (méthodologie, évaluation). Les trames des projets et des deux bilans nécessaires à l'évaluation seront fournis.

Des conventions entre le GRAINE, la CARSAT et la structure EEDD seront signées avant le démarrage du projet. **La structure EEDD s'engage à mettre en œuvre les actions nécessaires au bon déroulement du projet**, dans le respect de la (ou les) thématique(s) sélectionnée(s) par les résidents, et dans le respect du calendrier prévisionnel.



Budget

Prévisionnel pour un projet à 10 animations* :

8 500 € HT

3 000 € pour la coordination, la valorisation, la rédaction du projet et des bilans, et la participation aux événements (webinaire de mi-parcours, comité de suivi, journée d'échanges GRAINE)

500 € par intervention (animations, restitution)

*Le financement concerne uniquement les interventions auprès des résidents, la coordination du projet et l'éventuel achat de petit matériel. Aucun financement supplémentaire n'est prévu.

L'investissement non amortissable ne pourra pas être envisagé. Les tarifs présentés sont fixes et comprennent : les déplacements, le temps de préparation, la partie administrative et logistique.

A noter que le coût comprendra également la saisie des interventions sur le **Tableau de bord** (tutoriel et accompagnement fournis).



Calendrier prévisionnel

Appel à Manifestation d'Intérêt auprès des structures adhérentes au GRAINE Hauts-de-France

24 avril au 24 mai 2026

Lancement de l'appel à candidature pour les résidences autonomies

05 juin 2026

Sélection des candidatures (CARSAT - GRAINE)

09 juillet 2026

Sélection des structures EEDD et signatures des conventions

Été 2026

Webinaire à destination des directions des résidences

10 septembre 2026

Webinaire à destination des animateurs des résidences et des structures EEDD

17 septembre 2026

Envoi des projets co-construits avec les résidents

octobre novembre 2026

Phase opérationnelle : interventions auprès des résidents

2026 2027

Réalisation d'un bilan intermédiaire

20 février 2027

Webinaire collectif rencontre et échanges de pratiques

mars 2027

Temps de restitution avec les résidents

juin 2027

Journée d'échanges GRAINE (bilan général)

septembre 2027





Envie de vous investir dans la transition écologique avec les séniors ?

Remplissez le formulaire dédié :
cliquez ici

Cet Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet de formaliser l'intérêt d'une future collaboration avec le GRAINE Hauts-de-France dans le cadre du projet « Passons au vert en résidence autonomie ! ».

Il ne constitue en aucun cas un engagement contractuel de la part du GRAINE Hauts-de-France, ni une obligation de réalisation des actions évoquées par la structure EEDD qui aura rempli le formulaire. Cet AMI permet au GRAINE Hauts-de-France d'étudier avec ses adhérents les conditions de mise en œuvre de projets avec les résidences autonomie sélectionnées. Ces dernières seront accompagnées par une structure choisie pour ses compétences sur les thématiques choisies par les résidents, et dans une logique géographique.



contact@grainehdf.fr - 06 35 62 66 94